



EuroMed Rights
EuroMed Droits
الأورو-متوسطية لحقوق

Réunion du Comité Exécutif d'EuroMed Droits Beyrouth, 16-18 mars 2018 *Compte-rendu*

La réunion du Comité Exécutif a été précédée, le jeudi 15 mars, de rencontres avec les délégations de l'Union européenne au Liban et sur la Syrie ; ainsi que d'une réunion avec des représentants de la société civile, parmi lesquels Ziad Abdel Samad de Arab NGO Network for Development, George Ghali de ALEF, Ghassan Abdallah de Palestinian Human Rights Organisation in Lebanon et Monique Sokhan du HCR des NU à Beyrouth.

PARTICIPANTS

Comité Exécutif d'EuroMed Droits :

Michel Tubiana (Président), Nabia Haddouche (Vice-présidente), Moataz El Feghery (Trésorier), Anitta Kynsilehto, Søs Nissen, Wadih Al-Asmar, Isaías Barreñada, Catherine Teule

Excusés :

Raffaella Bolini, Messaoud Romdhani, Hamdi Shaqqura, Osman İşçi

Secrétariat :

Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif), Eliana Capretti (Directrice de la communication) et Christel Décatoire (Rapporteur).

1. MOT DE BIENVENUE, APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR, APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Décision : le compte-rendu de la réunion du 23-24 Septembre à Tunis a été approuvé.

2. COMMENTAIRES SUR LA SITUATION REGIONALE

Les membres du CE ont partagé les réflexions suivantes :

- Les mouvements de protestation contre les difficiles conditions économiques et sociales des populations en Tunisie et Algérie ont été rappelées. Dans ce contexte, il fait sens pour le Réseau de travailler sur les droits économiques et sociaux et il pourrait être opportun de rechercher de nouveaux membres spécialisés sur ces questions.
- La gravité de la situation humanitaire à Istanbul, en Lybie, en Syrie et au Yémen a été mentionnée et démontre, selon certains membres du CE, l'incapacité de la communauté internationale à gérer ces conflits.
- Les défenseurs des droits humains en Égypte, où toute forme d'opposition cherche à être muselée, et en Tunisie, où les acquis restent fragiles, doivent continués d'être soutenus par le Réseau.

- Vu les difficultés actuelles de certains ressortissants du Maghreb et du Machrek à obtenir des visas dans le sud de la région, il a été proposé de lancer une enquête sur la liberté de mouvement dans le sud, dans le cadre du groupe de travail migration.
- Syrie : vu que le régime actuel semble se maintenir, il est probable que l'Union européenne cherche à normaliser ses relations avec celui-ci. Comment le Réseau va-t-il prendre en compte cette situation ?
- Turquie : il est rappelé que les relations de l'UE avec le pays vont entrer dans une nouvelle phase en raison des négociations en cours d'une nouvelle tranche d'aide financière concernant les réfugiés syriens.
- Sahara occidental : des négociations sont en cours entre le Maroc et l'UE suite à la 2^{ème} décision de la Cour de justice européenne mais les relations restent tendues.
- La situation européenne actuelle n'est pas favorable à la promotion des partenariats avec le sud de la Méditerranée : la montée de la xénophobie dans les pays de l'UE crispe les relations avec les pays du Sud. Par ailleurs, les élections européennes prévues en 2019 ont tendance à focaliser les débats sur des discussions d'appareil. Enfin, des mouvements de regroupement de pays par groupes d'intérêt fragilise la cohésion de l'Union.

Certains membres du CE s'interrogent sur l'intérêt d'inscrire systématiquement ce point à l'ordre du jour.

3. RAPPORT DU SECRETARIAT

Présentation par Marc Schade-Poulsen

Le Directeur se félicite des bons résultats obtenus ces derniers mois, malgré les difficultés rencontrées au sein de l'organisation et plus particulièrement dans le bureau de Tunis, et a commenté les points suivants :

Travail thématique :

- Rétrécissement de l'espace de la société civile :
 - Un séminaire s'est tenu à Bruxelles et a également été l'occasion de célébrer les 20 ans d'EuroMed Droits (message vidéo de Mogherini).
 - Ambition d'intégrer cette thématique dans l'ensemble des thèmes de travail, de façon transversale.
- Genre : bons résultats de la campagne sur la Convention d'Istanbul. Comment poursuivre cette dynamique et intégrer les questions relatives aux codes de la famille ?
- Migration : cette thématique permet l'accès aux institutions européennes, notamment via la rencontre annuelle sur les politiques européennes. Le groupe de travail constitue un forum d'experts d'importance. Le sujet est vaste et dans la conjoncture actuelle il reste difficile d'obtenir des résultats tangibles.
Un assistant a été recruté pour appuyer Marie Martin, chargée du programme migration et réfugiés.
- Plaidoyer : comment utiliser les élections européennes au profit des problématiques du Réseau ?

Travail par pays :

- Tunisie : Mise en œuvre de l'intégralité du programme avec l'UE, ce qui représente un impressionnant travail, et poursuite des groupes de travail.
- Maroc : programme en cours de structuration. Dynamique locale différente de celle observée en Tunisie, dans les relations avec l'UE.
- Syrie : arrêt du groupe de travail en raison de la fin des financements. Départ de la chargée de projet. Il semble cependant que le groupe souhaiterait continuer son travail sans le soutien du Réseau. EuroMed Droits doit par ailleurs identifier quelle serait sa valeur ajoutée sur la Syrie et comment intégrer la question de la redevabilité dans ses actions de plaidoyer.
- Égypte : mission sur le terrain organisée pour montrer la présence du Réseau aux côtés des défenseurs des droits humains. Des financements sont disponibles jusqu'à fin 2018 mais il s'agit maintenant de préparer 2019.
- Turquie : recensement des procès contre les défenseurs des droits humains en vue de suivre les procès et d'en faire la publicité.

Concernant le Hub :

- Tenue d'une réunion de lancement du projet du Hub société civile : il est important de montrer la capacité d'EuroMed Droits à mené une démarche inclusive.

- Recrutement d'un coordinateur de projet et d'un assistant pour le Hub.
- L'organisation du forum annuel de la société civile dans le cadre du Hub est prévue en novembre à Bruxelles.
- Démarche de cartographie des actions de la société civile, sur les thèmes de la migration, des droits économiques et sociaux et de la sécurité, et de la gouvernance, au niveau régional
- Sujets choisis pour les séminaires thématiques : rétrécissement de l'espace de la société civile, politiques migratoires de l'UE et justice climatique, développement économique et social et politique financières et d'investissement de l'UE. EuroMed Droits sera pilote du premier sujet.
- Des appels à projets seront lancés dans les pays où il ne sera pas possible de tenir des réunions (Égypte, Algérie...)
- Wadih Al-Asmar sera membre du Comité de pilotage du Hub.

Secrétariat :

- Bureau de Bruxelles : accueil du personnel dans des locaux plus grands
- Lancement d'une démarche de renforcement du système de suivi et d'évaluation, suite aux recommandations de Sida. Des éléments plus détaillés seront présentés au CE après l'été.

Commentaires et questions du Comité Exécutif

- Migration : il est important, d'une part, de continuer le travail sur la liste des pays sûrs et d'autre part, que le nord et le sud fassent front commun au niveau régional sur ces questions – ce qui n'est pas suffisamment le cas aujourd'hui, même si ces thématiques sont travaillées dans le nord et le sud.
- Maroc : Les activités du projet ainsi que l'articulation entre le travail sur le dialogue tripartite et les groupes de travail thématiques ne semblent pas claires à certains membres du CE.
Il est rappelé par le Secrétariat que l'esprit du projet Maroc est analogue à celui de la Tunisie : il s'agit d'offrir un espace de dialogue à la société civile et de travailler sur le dialogue tripartite avec l'Union européenne. La mise en œuvre du projet sera cependant nécessairement différente. C'est aujourd'hui la question du travail en commun entre les pays du Maghreb qui se pose.
S'en est suivi un débat sur l'organisation des activités du Réseau au Maghreb.
Le Secrétariat informe le CE qu'une réunion de coordination va être organisée afin d'améliorer la coordination entre les groupes de travail régionaux et locaux.
Enfin, certains membres du CE ont demandé une clarification de leur rôle dans ce projet. Le Secrétariat explique qu'une procédure de consultation du CE est en cours de finalisation.
- Algérie : demande de retour sur les résultats de la mission par les membres du CE. Secrétariat : rapport en cours de finalisation.
- Hub : en réponse à une question sur l'articulation entre le Hub et le travail du Réseau, il a été indiqué que les interfaces entre les deux sont multiples de par la participation des membres à des activités du Hub ainsi que par l'implication du personnel et de membre du CE. Une démarche d'intégration est donc en cours mais nécessite d'être approfondie et précisée.
- Concernant le format du rapport du Secrétariat, certains membres du CE suggèrent que les données chiffrées soient renvoyées en annexe et qu'une liste d'acronymes soit créée.

Décision : approbation du rapport
--

4. RAPPORTS FINANCIERS

En préambule, Marc Schade Poulsen note qu'une exception a été faite aux statuts en 2017 : le CE ne s'est en effet réuni que deux fois en 2017 par soucis d'économie, ce qui n'est pas conforme aux statuts qui prévoient trois réunions par an.

Présentation des rapports financiers 2017 et 2018 par Marc Schade Poulsen

- Le faible niveau des fonds propres est une des problématiques financières principales de l'organisation. Malgré un budget annuel de presque 4 millions d'euros, les dépenses doivent être pilotées au plus près car l'organisation n'est pas autorisée à générer des bénéfices. La seule variable d'ajustement reste la masse salariale.
- Un léger déficit est attendu pour l'exercice 2017.
- Deux problématiques clefs en 2018 : d'une part, le retard du versement des fonds d'Open Society, combiné à un taux de change euro-dollar défavorable, d'autre part, la baisse du cours de la couronne norvégienne qui abaisse mécaniquement le montant des financements norvégiens. Le Secrétariat doit donc réaliser des économies de dernières minutes sur les projets.
- Fin des financements pour la Syrie.

Commentaires et questions du Comité Exécutif

- Les membres du CE recommandent de travailler sur la question des fonds propres afin de sécuriser les salaires des employés pour assurer la continuité des activités et d'être en mesure de faire face au désengagement d'un donateur. Il est notamment proposé que le Secrétariat travaille avec des marges budgétaires et constitue des réserves.
- Les membres du CE demandent à disposer de précisions sur le budget 2019 avant l'AG.
- Les membres du CE ont débattu de l'opportunité d'organiser des événements pour lever des fonds notamment privés, certains invitant à explorer des méthodes de fundraising différentes, d'inspiration anglo-saxonne ; d'autres considérant qu'un réseau international tel qu'EuroMed Droits a sans doute peu de chance de lever des fonds privés et que le financement du Réseau est lié au contexte géopolitique.

Décision : approbation des rapports financiers 2017 et 2018 présentés.

5. ÉVALUATION DE LA STRATEGIE DE FINANCEMENT DES TROIS DERNIERES ANNEES

Présentation par Marc Schade Poulsen

Ce bilan a est effectué afin d'orienter le travail futur.

On retiendra un bilan globalement positif et en particulier : un niveau de revenus et des relations avec les donateurs clefs stables, la conquête de nouveaux financements, un niveau de dépendance limité aux donateurs clefs.

En revanche, EuroMed Droits n'a pas su trouver, sur la période écoulée, des financements pour lancer les nouveaux travaux thématiques sur la justice et les discriminations, souhaités par l'Assemblée Générale. Il faut par ailleurs noter que les financements sont très liés aux pays nordiques et que le réseau n'est soutenu financièrement par aucun poids lourds politique régional (France, Espagne...). Les projets régionaux sont financés par les financements de base et le niveau de fonds propres est resté faible.

Ainsi, malgré l'augmentation des revenus, la situation reste fragile. EuroMed Droits dispose d'une visibilité à 3-5 ans mais la tendance en matière de financements des droits humains n'étant globalement pas favorable.

Commentaires et questions du Comité Exécutif

- Le CE salue la qualité du rapport et les bons résultats globalement obtenus dans la mise en œuvre de cette première stratégie de financement.
- Le CE rappelle au Secrétariat qu'il n'est pas souhaitable d'augmenter le personnel proportionnellement aux financements afin d'éviter des situations difficiles, quand les financements s'arrêtent.
- Certains membres du CE soulèvent la question du modèle de développement souhaitable pour EuroMed Droits et de la maîtrise de la croissance de l'organisation : poursuivre l'augmentation du nombre de programmes et d'activités ? Ou bien rester une organisation de taille réduite et flexible ?
- Les membres du CE ont ensuite proposé plusieurs pistes pour obtenir de nouveaux financements et sources de revenus :
 - Développer des activités de conseil en matière de droits humain
 - S'ouvrir encore davantage aux donateurs, notamment en impliquant les chargés de programme, afin de montrer la valeur ajoutée du travail du réseau
 - Intégrer la question du financement dans les activités de plaidoyer mêmes, la recherche de financement ne relevant pas uniquement d'une compétence administrative
 - Inviter des acteurs publics à l'Assemblée Générale afin de favoriser la reconnaissance du Réseau
 - Mieux valoriser notre savoir-faire dans notre communication vers les autorités publiques mais aussi vers le grand public
 - Travailler sur des projets de financement en commun avec les membres
 - Améliorer et valoriser l'impact de nos activités, meilleur moyen de capter des financements
- Il est enfin proposé d'augmenter la cotisation des membres. Le Secrétariat doit faire une proposition de montant.

Décisions :

- **Inviter tous les donateurs à l'Assemblée Générale, ainsi que d'autres personnalités susceptibles de favoriser l'accès à des financements**
- **Proposer l'augmentation de la cotisation des membres à l'Assemblée Générale. Le montant reste à déterminer.**

6. PROGRAMME SUR L'ALGERIE

La fermeture du bureau de Paris implique le déplacement des programmes Algérie et le recrutement d'un nouveau chargé de programme, qui sera implanté en Tunisie.

Les membres algériens ne sont pas satisfaits de cette situation, d'une part, car ils étaient habitués à travailler avec la responsable du programme Algérie basée à Paris, et d'autre part, car ils leur semblent plus compliqué d'organiser des réunions en Tunisie qu'à Paris. Michel Tubiana a pris l'engagement d'en référer au CE.

Décision : après débat, le CE maintient la décision de recruter un nouveau chargé de programme pour l'Algérie, qui sera basé en Tunisie. Une attention particulière sera accordée à la sélection du nouveau chargé de programme. Michel Tubiana écrit aux membres algériens pour les informer de cette décision.

7. MEMBRES

a. Candidature de ALEF

Wadih Al-Asmar et Anitta Kynsiletto ont présenté une synthèse de la candidature d'ALEF.

Décision : l'adhésion de ALEF en tant que membre régulier a été approuvée par le CE.

b. Amendements des statuts

Michel Tubiana a présenté le projet de création d'une commission des conflits. Le rôle de celle-ci serait de traiter les procédures d'appel des membres radiés, sans attendre la tenue d'une Assemblée Générale, une fois tous les 3 ans. Ce projet vise à fluidifier les entrées et sorties du Réseau.

Après discussion, les membres du CE ont proposé que, si cet amendement est adopté par l'Assemblée Générale, l'élection de la première commission des conflits se fasse en ligne, après l'Assemblée Générale (modalités à définir avec l'appui de la Direction de la Communication). Par ailleurs, ils ont souhaité que l'adoption des nouveaux membres reste une prérogative de l'Assemblée Générale, sur proposition du CE, afin de conserver le temps symbolique d'entrée des nouveaux dans le Réseau lors de l'AG.

Décision : Michel Tubiana adresse un projet revu tenant compte des propositions du CE mentionnées ci-dessus ainsi qu'un rapport introductif, en vue de l'envoi aux membres d'ici le 9 avril.

c. Questions relatives aux membres

Marc Schade-Poulsen a tout d'abord informé le CE de la démission de la Fondation Bruno Kreisky.

Il a ensuite fait un point sur les échanges ayant eu lieu depuis septembre, avec les membres dont le CE a proposé la radiation lors du dernier CE. Un certain nombre d'entre eux n'ont pas répondu aux lettres adressées par le Secrétariat à l'automne.

La situation de chaque membre a été discutée. Il importe au CE, d'une part, de permettre le renouvellement des adhésions au profit d'organisations prêtes à apporter une contribution active au travail du Réseau, d'autre part, de préserver la sérénité des débats lors de l'Assemblée Générale.

Décision : le Secrétariat adresse un nouveau courrier aux membres listés, afin de leur faire part de la décision finale du CE, dans les délais prévus par les statuts.

d. Rapport sur les adhésions pour l'Assemblée Générale

Christel Décatoire a présenté une proposition de rapport sur les adhésions, se concluant sur des questions aux membres du CE sur leurs intentions quant à l'évolution du profil des membres réguliers.

Commentaires et questions du Comité Exécutif

Les membres du CE ont tout d'abord débattu de l'intérêt de fixer un nombre maximal de membres pour les 3 prochaines années, tel que voulu par les statuts. Il a été rappelé que l'intégration d'un nouveau membre représente un coût et du temps de travail pour l'organisation, dans la mesure où tous les membres sont intégrés à des groupes de travail.

Par ailleurs, pour intégrer de nouveaux membres, il a été suggéré de d'abord inviter des organisations à participer à un groupe de travail et ensuite, de leur proposer d'adhérer au Réseau, si la collaboration est mutuellement positive.

Enfin, les membres du CE, afin de maintenir un équilibre des représentations régionales, souhaitent que les efforts de recrutement soient axés sur certains pays en particulier (voir ci-dessous).

Décisions : le Secrétariat produira un rapport sur les adhésions dans lequel il sera proposé à l'Assemblée Générale un nombre maximum de membres réguliers de 80 pour la période 2018-2021 et d'essayer d'intégrer en particulier des nouveaux membres provenant de Malte, des Balkans et d'Europe centrale et orientale.

8. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Session à huis clos

9. ÉVALUATION DU TRAVAIL DE COMMUNICATION DES 3 DERNIERES ANNEES

Eliana Capretti a présenté un rapport dressant un bilan de la période 2015-2017 et esquissant des pistes d'action pour la période 2018-2021. Celui-ci est essentiellement basé sur des données quantitatives (site internet, base de données...) et des entretiens menés au sein du Secrétariat. En synthèse, il montre :

- Points positifs : bonne capacité d'EuroMed Droits à fournir des informations de fonds aux journalistes, lancement réussi d'une communication audio-visuelle et sur les réseaux sociaux
- Points d'amélioration : manque de planification et de mise en œuvre d'une communication stratégique auprès de la presse et des réseaux sociaux
- Proposition : développer les échanges proactifs, sur le terrain, avec nos membres et les journalistes

Commentaires et questions du Comité Exécutif

- Les membres du CE ont appréciés cet exercice d'évaluation.
- Certains ont fait part de leur insatisfaction quant à certains pans de l'activité de communication d'EuroMed Droits ces dernières années (site internet, lien avec les journalistes, rédaction des communiqués de presse, communication interne avec les membres), tout en rappelant la difficulté d'évoluer dans un environnement trilingue, les ressources limitées et la coresponsabilité du CE pour ce qui est de la communication avec les membres. De l'avis général, il existe un décalage entre la qualité du travail du Réseau et la valorisation qui en est faite.
- Le rôle clef de la communication dans une organisation telle qu'EuroMed Droits ainsi que le lien stratégique qui doit exister entre la communication et le plaidoyer ont été soulignés.
- La valorisation respective en termes de communication qui pourrait être mise en place avec les membres a été discutée.

- Il a été proposé qu'EuroMed Droits, à l'instar d'autres ONG, produise des rapports ou des fiches afin d'alimenter les journalistes et informer les membres ; et que les chargés de programme soient davantage impliqués dans la communication sur leur thématique de travail.
- Le CE a recommandé que la prochaine stratégie de communication fasse l'objet d'une consultation interne au secrétariat, afin que le personnel la fasse sienne, et que celle-ci soit réaliste par rapport aux ressources disponibles.

Décision : une stratégie de communication sera présentée pour approbation lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif.

10. APERÇU DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Eliana Capretti a présenté des extraits du rapport d'activité 2015-2018, en cours de rédaction, et qui sera présenté à l'Assemblée Générale, afin de recueillir un premier avis du CE.

Les membres du CE ont posé des questions sur la méthode et souligné l'intérêt d'un tel exercice de synthèse pour le Réseau et ses membres, tout en invitant le Secrétariat à tâché d'en limiter la longueur.

Décision : poursuivre le travail engagé, selon le format présenté, en ajoutant quelques lignes de synthèse en introduction de chaque chapitre.

11. GENRE

Nabia Haddouche a présenté un état des lieux de l'intégration de la dimension genre au sein de l'organisation et formulé des recommandations pour les 3 prochaines années. Ces éléments seront complétés par un audit genre en cours de réalisation par le Secrétariat.

Commentaires et questions du Comité Exécutif

- La séparation du travail du groupe de travail genre du processus d'intégration de la dimension genre, proposée lors de la dernière réunion du CE, a été rappelée. Les modalités de mise en œuvre de cette séparation restent à définir.
- Certains membres du CE sont préoccupés par le décalage observé entre les aspirations du secrétariat et du CE et la réalité de la prise en compte de la dimension genre dans le travail des membres. Il a notamment été rappelé que le kit genre a en effet été peu exploité par les membres. Quelles en sont les causes ?
- La question de l'articulation de ce travail avec celui que les membres mènent actuellement sur le terrain sur les droits de la famille et des femmes a été soulevée. Le Réseau doit rester connecté avec les préoccupations de ses membres.
- La valeur ajoutée du concept d'intégration de la dimension genre, dans les actions de plaidoyer, dans le traitement des questions de redevabilité, a été par ailleurs été soulignée. Celui-ci permet notamment d'intégrer les problématiques spécifiques aux hommes.
- Le CE a débattu de la manière de poursuivre le travail d'intégration de la dimension genre, tout en restant proche des combats des membres en matière de droits des femmes et de genre/orientation sexuelle. Une approche pragmatique, consistant à travailler sur quelques thématiques prioritaires, a été préconisée par plusieurs.

Décision : le CE confirme la décision de présenter l'audit genre à l'Assemblée Générale.

Le CE n'a en revanche pas statué sur la façon de mettre en œuvre la séparation du travail sur les violences faites aux femmes, mené par le groupe de travail genre, d'une part, et de l'intégration de la dimension genre, d'autre part ; et ni sur le poids respectif de ces sujets dans la Stratégie et le travail du Réseau.

12. NOUVEAU COMITE EXECUTIF

Michel Tubiana a animé cette discussion.

Décision :

Suite au tirage au sort effectué lors de la réunion du CE, les listes des candidats à l'élection du CE et à la présidence commenceront par la lettre N et se poursuivront par ordre alphabétique.

13. STRATEGIE ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2018 – 2021

Marc Schade-Poulsen a fait part des résultats du processus de consultation des membres et du personnel sur la Stratégie 2018 – 2021 qui s'est déroulée lors du premier trimestre. À noter que plus d'un tiers des membres ont fait un retour sur le document, ce qui est jugé satisfaisant.

Commentaires clefs du personnel :

- Qualité rédactionnelle parfois insuffisante,
- En attente d'un document plus politique,
- Question sur la place de l'intégration de la dimension genre dans la stratégie.

Commentaires clefs des membres :

- Accueil globalement positif du document
- Plusieurs demandes pour positionner le thème du rétrécissement de l'espace de la société civile au cœur du travail du Réseau
- Travail du Réseau trop peu développé en Europe, proposition d'intégrer davantage de membres européens dans les groupes de travail
- Questions sur le travail que le Réseau souhaite mener sur les thématiques nouvelles : justice, discrimination, droits économiques et sociaux.
- Question sur la connexion du travail sur le Sahara occidental et celui sur le Maroc

Commentaires et questions du Comité Exécutif

- Plusieurs membres du CE ont convergé sur le fait que le document n'était pas assez synthétique et que la description du travail du Réseau et l'analyse politique de la situation régionale n'y avaient pas leur place.
- Il a par ailleurs été proposé que certains thèmes soient traités de manière transversale dans la stratégie : les droits économiques et sociaux, la justice, la défense des militants des droits de l'Homme.
- Les membres du CE ont ensuite débattu sur la façon d'aborder les thématiques nouvelles proposées dans la stratégie (justice, discrimination et droits économiques et sociaux) : Marc Schade-Poulsen a rappelé que l'organisation n'avait les moyens de financer qu'un seul nouveau groupe de travail, dont le thème reste à définir. Les deux autres thématiques, non couvertes par le groupe de travail, pourraient faire l'objet de séminaire annuel. La stratégie devra clairement énoncer que les choix ne sont pas arrêtés, afin de ne pas provoquer de déception chez les membres.

Décision :

Le Secrétariat adresse une version raccourcie et amendée de la Stratégie ainsi que du Programme de travail, pour relecture finale aux membres du CE d'ici le 12 avril 2018, en vue de l'envoi de la version finalisée aux membres d'ici le 24 mai 2018.

14. PROGRAMMES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU SEMINAIRE SUR LE RETRECISSEMENT DE L'ESPACE POUR LA SOCIETE CIVILE

Programme de l'Assemblée Générale :

Le Secrétariat a proposé d'organiser des « agoras », où seront expliqués les travaux des groupes de travail.

Le CE a ensuite principalement débattu sur deux points : le fait de produire ou non une déclaration finale et sous quelle forme ; le format des discussions sur le futur programme de travail (séance plénière ou ateliers).

Décisions :

- **Après vote, le CE a décidé que l'Assemblée Générale produira une déclaration officielle. Celle-ci sera centrée sur le thème du rétrécissement de l'espace de la société civile. Elle donnera lieu à un communiqué de presse.**
- **Après vote, le CE a décidé que les discussions sur le programme de travail seront menées en séance plénière et non au sein d'ateliers thématiques. Les débats se concentreront sur les thèmes des droits économiques et sociaux et des discriminations. Une discussion complémentaire sera animée le dimanche après-midi, avant le vote du programme.**
- **L'augmentation des cotisations des membres sera soumise au vote le dimanche après-midi.**
- **Le CE souhaite que les commentaires sur la stratégie reçus des membres soient partagés au sein du réseau, sous une forme à définir (mail, site internet). L'accord préalable des rédacteurs devra être sollicité.**

Programme du séminaire :

Le CE a partagé quelques idées en vue de l'élaboration du programme : raconter des stratégies gagnantes pour éviter le rétrécissement de la société civile, parler de la criminalisation des migrants et de leurs défenseurs afin d'évoquer la question des réfugiés...

Décision :

Le Secrétariat organise la finalisation du programme, par échanges de mails avec les membres du CE volontaires.

CONCLUSION DE LA REUNION :

Si les financements attendus en avril le permettent, une dernière réunion du Comité Exécutif pourrait se tenir les 12-13 mai à Paris. Michel Tubiana, dont c'était la dernière réunion en tant que Président et membre du CE, a conclu la réunion en remerciant les personnes du CE et du Secrétariat avec lesquelles il a travaillé lors de ses mandats.